

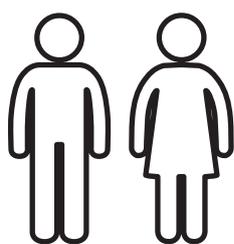
LES TOURISTES ET L'ESPACE PUBLIC À PARIS, QUELLES RELATIONS ?

 NOTE n°158

JUIN 2019



© Apur - François Mohrt



36

millions de touristes
à Paris aujourd'hui

54

millions en 2040

Avec 45 millions de touristes attendus en 2030, 54 millions en 2040 pour 36 millions aujourd'hui, Paris est l'une des 1^{re}, voire la première destination mondiale. Comment avec un tel succès éviter les contraintes du surtourisme et répondre à ce double défi « plus de touristes, moins de conflits » ?

L'Apur, qui depuis plus de vingt ans suit ces évolutions dans le cadre de ses travaux, s'est interrogé sur les raisons qui ont permis à Paris de résister au surtourisme, et esquisse quelques pistes proposant d'intégrer les nouvelles pratiques touristiques et en particulier la promenade dans la programmation des évolutions de l'espace public. Promenades qui se déclinent aujourd'hui à

toutes les échelles, du quartier à la métropole, révélatrices d'identité locales et de continuités invisibles : ce sont les balades urbaines organisées le long des tracés du Grand Paris Express, ou celles réalisées depuis près de 20 ans par l'association des promenades urbaines ou encore, plus récentes celles mises en place dans le 14^e arrondissement de Paris pour en révéler les multiples facettes.

État des lieux

Le tourisme, une industrie en croissance et en mutation

900 millions de ménages seront en capacité de voyager en 2025 pour 400 millions aujourd'hui ; ces ménages seront sans doute un peu plus âgés qu'aujourd'hui, en provenance en majorité d'Asie et d'Amérique ; ils choisiront plutôt des courts séjours mais assurent de beaux jours à l'économie touristique.

Le « sur tourisme » et son corollaire, la tourismophobie, est un « ras-le-bol » qui résume l'expression des habitants face aux contraintes que les touristes font peser sur leur cadre de vie : l'importance d'Airbnb qui réduit l'offre de logement, la disparition des commerces de proximité dans les quartiers les plus touristiques, la pression sur l'espace public et les transports, le bruit la nuit, les décalages de rythmes de vie.

Si certaines de ces contraintes sont réelles (pression sur le logement, évolution des commerces, spécificité de quartiers), d'autres relèvent d'une pratique collective de la ville aussi contraignante pour l'habitant que pour le visiteur (foule, usure d'espaces, bruit).

Barcelone a interdit le développement de nouveaux projets hôteliers, Amsterdam a bloqué les commerces touristiques, Venise va limiter voire interdire les paquebots de croisière, Séoul envisage de faire payer l'accès à certains sites et Dubrovnik a instauré un quota de visiteurs.

Chacun aujourd'hui s'interroge sur la façon dont il est possible de répondre aux attentes parfois contradictoires des uns et des autres, sur comment réguler la ville pour qu'elle reste attractive pour ses habitants, pour ceux qui viennent chaque jour y travailler, y étudier, se promener et pour les visiteurs qui sont aussi en attente de confort et de plaisir.

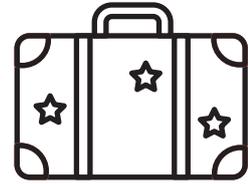
La stratégie Paris 2022

La stratégie Paris 2022 décline plusieurs actions de nature à soutenir l'ambition de Paris tout en assurant une cohabitation harmonieuse avec ceux qui habitent et pratiquent la ville. Et si, contrairement à d'autres villes ou sites touristiques, Paris n'est pas encore contrainte par le phénomène dit du « sur tourisme » ou « over tourisme », cette augmentation des arrivées touristiques n'est pas sans risque au regard des contraintes en conflit direct avec la vie des parisiens : la pression sur le logement avec l'offre de location courte durée, la mutation des commerces, et l'occupation de l'espace public.

En 2016, en lien avec la candidature aux jeux olympiques de 2024, Paris s'est doté d'une stratégie tourisme 2022 avec un plan d'actions organisé en quatre axes :

- Offrir des expériences uniques,
- Partager une ville accueillante,
- Cultiver un tourisme durable,
- Conforter une destination performante.

Ainsi, à l'offre « classique » du couple patrimoine bâti/offre culturelle, Paris propose d'associer une offre plus immatérielle en lien avec les modes de vie et les racines locales. Paris propose d'élargir l'expérience du visiteur lui offrant la possibilité d'interagir avec l'offre touristique et de vivre ses passions. L'offre touristique s'enrichit en tissant des liens entre les destinations connues et des nouvelles destinations, en associant dans un même lieu conservation, diffusion et création, mais aussi réservant des espaces pour des tiers lieux, espaces de coworking voire des incubateurs.



900

millions de ménages en capacité de voyager en 2025 (pour 400 aujourd'hui)

L'espace public

L'espace public parisien représente aujourd'hui environ 2 770 hectares (soit 28 % de la surface de la ville) auxquels s'ajoutent environ 2 500 hectares d'espaces verts (inclus les deux bois 846 hectares pour le bois de Boulogne et 995 hectares pour le bois de Vincennes).

Avec, par ailleurs, un taux de motorisation des ménages en baisse (-20 % en 20 ans), qui permet d'envisager de récupérer environ 100 hectares de places de stationnement pour d'autres usages, c'est quasiment la moitié de la surface de la capitale qui est accessible aux piétons et donc aux touristes.

Cette situation a préservé la fluidité des parcours touristiques et permet d'enrichir l'offre parisienne avec l'ouverture de nouvelles destinations comme le Parc des rives de Seine ou du bassin de la Villette, voire la place de la République ou les événements comme Nuit blanche qui se déroulent dans l'espace public.

Peu à peu, l'espace public parisien devient plus accueillant et permet de nouveaux usages qui peuvent être source de conflits à l'image des berges du canal Saint-Martin lieu intense de vie nocturne. Et plus récemment, l'explosion de l'offre en location de courte durée installe une pression nouvelle dans des quartiers jusque-là éloignés des parcours touristiques.

Les représentations cartographiques illustrent l'évidence historique du lien entre les sites de visites et les zones touristiques commerciales les plus anciennes, la dissociation importante entre ces mêmes lieux de visites et les nouvelles polarités d'hébergement et de lieux nocturnes, et l'emprise très large du territoire parisien concerné par ces phénomènes.



Touristes et habitants assistant à un spectacle de rue - place G. Pompidou (4^e)



Touristes sur la place du Trocadéro (16^e)

Tourisme et forme urbaine, une exception parisienne

Les grands sites de visites parisiens présentent cette qualité unique d'être adossés à un espace ouvert, minéral ou végétal, qui facilite l'attente et la déambulation, qui permet la découverte du site sans toujours pouvoir ou devoir y accéder. Les lieux les plus visités sont soit au cœur de grands espaces ouverts, soit près de la Seine, soit ouvrant sur des places de grande dimension. C'est le cas bien sûr de la Tour Eiffel, du Louvre, mais aussi de Notre-Dame, du Centre Pompidou, sans oublier les centres d'affaires ou de manifestations sportives, Arena Bercy, Palais de Congrès Porte Maillot etc.

Ce sont également la Philharmonie de Paris avec son toit promenade dans le parc de la Villette, les quais du canal de l'Ourcq, progressivement aménagés et requalifiés et le parc des Rives de Seine, dont la mise en œuvre permet l'accès à 7 kilomètres de berges sur les deux rives, faisant de la Seine le plus grand monument à ciel ouvert de Paris.

Ces situations particulières entre lieux de visites et espaces publics permettent la dilution des contraintes d'une sollicitation intense des espaces et monuments. L'offre de visite profite également des usages temporaires, les Champs-Élysées, piétonnisés un dimanche par mois, « Paris centre », les quartiers « Paris respire », et l'été, « Paris plage », « l'été du Canal » au bord du canal de l'Ourcq pour ne citer que les plus connus.

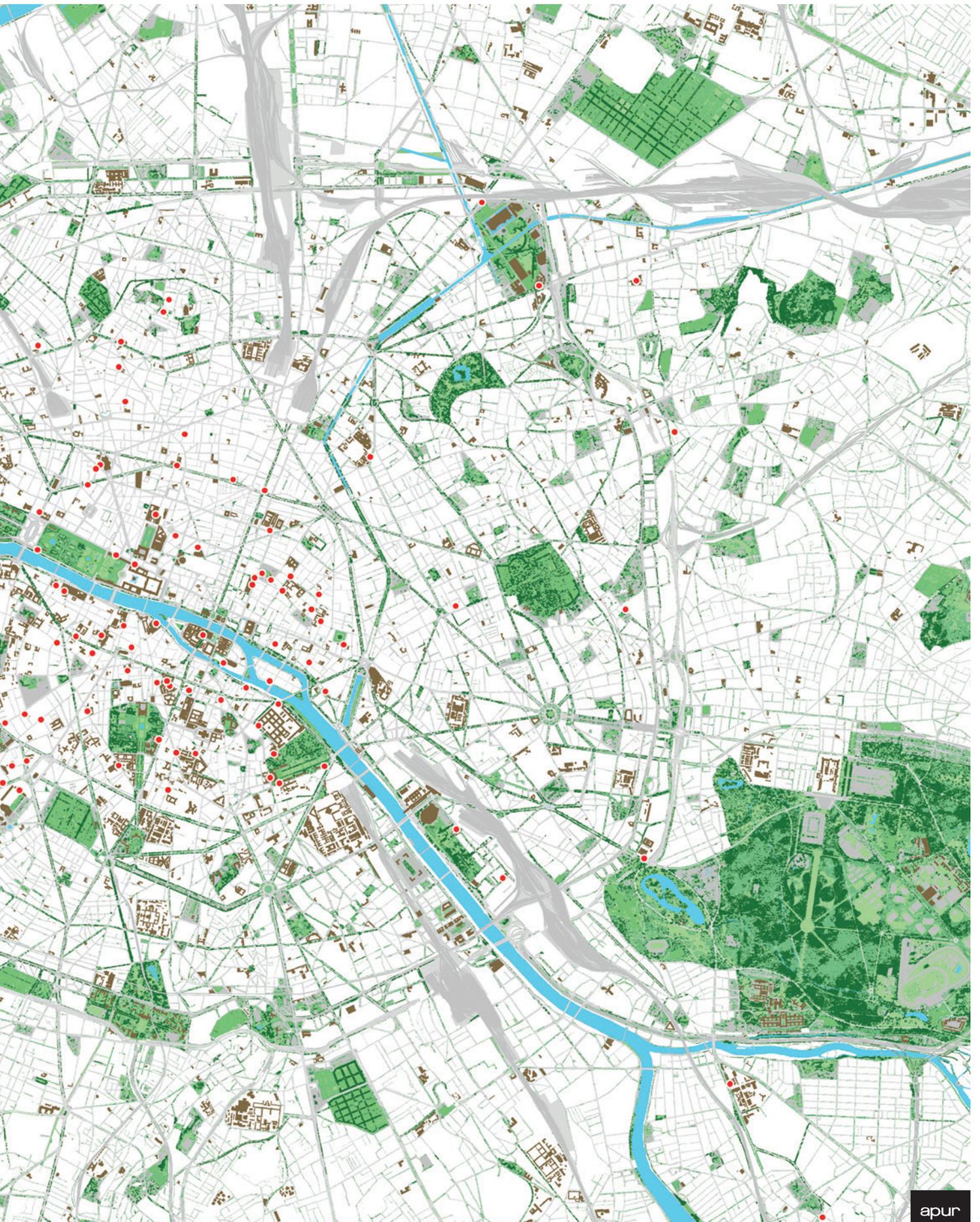
GRANDS SITES PATRIMONIAUX ET MUSÉES



- Musées
- Bâtiments remarquables
- Bois, parcs et jardins

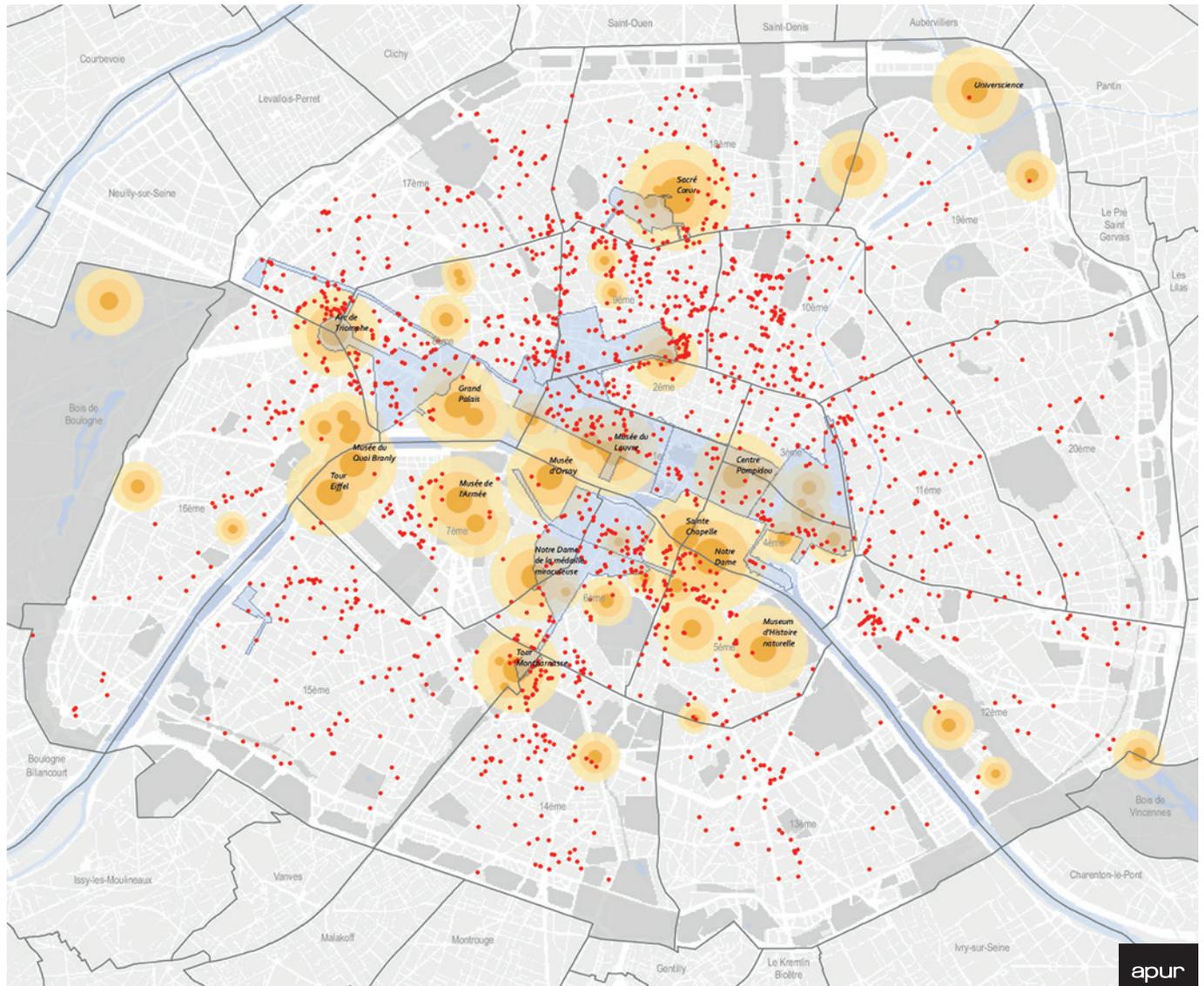
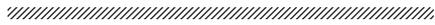
Sources : Apur, BDtopo IGN





apur

ORGANISATION SPATIALE DU TOURISME



Des pratiques qui se diffusent vers les quartiers densément habités

À l'inverse, les quartiers les plus contraints par les usages des touristes hors visites de sites sont plutôt situés dans des quartiers denses, aux rues étroites. Les secteurs concernés par la pression locative sont situés dans le centre-est, et les lieux visités centre et centre-ouest. Les mutations commerciales, historiquement situées sur les trajets entre les lieux visités, s'observent maintenant dans les quartiers de l'Est parisien en symétrie des quar-

tiers de location touristique. La superposition cartographique des lieux visités et des lieux « d'usage » révèle cette dissociation géographique entre les lieux visités et les lieux contraints par la présence des touristes.

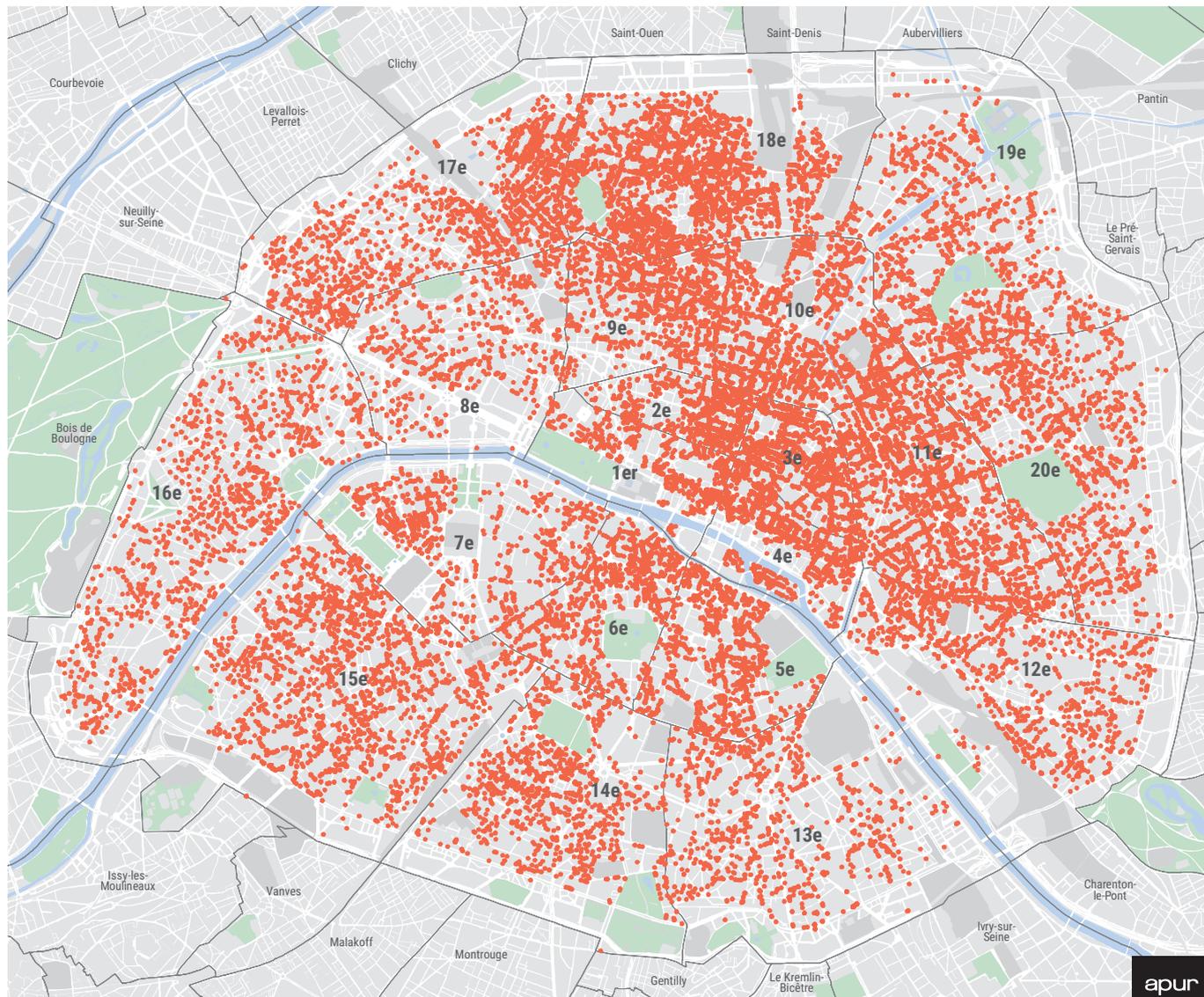
Les cartes les plus récentes réalisées à partir des déclarations de location touristiques montrent que le phénomène couvre peu à peu tout Paris.

En particulier, l'offre « Airbnb » a pour conséquence une concentration touristique et une évolution récente des com-



Sources : OTC 2014, BDCOM 2017

DÉCLARATION DE LOCATIONS TOURISTIQUES EN MAI 2019



Source : Ville de Paris - mai 2019

*34 000 déclarations
de locations
touristiques
comptabilisées
en mai 2019*

Source : Ville de Paris

merces dans de nouveaux secteurs qui s'étend dans l'est parisien et le long du canal Saint-Martin.

Par ailleurs, si le jour le touriste marche et visite des lieux dotés de grands espaces publics et souvent peu habités, il n'en est pas de même la nuit où, comme le montre la carte des polarités nocturnes, le touriste rejoint le parisien dans les nombreux bars et restaurants souvent situés dans des quartiers dits faubouriens, densément habités, avec des petits logements qui ne permettent pas la partition du tissu haussmannien,

(chambre sur cour, salon sur rue): un tissu convivial mais dans lequel la cohabitation est difficile. Ces difficultés se sont amplifiées avec l'augmentation des nuisances sonores résultant à la fois de l'interdiction de fumer dans les bars et le développement du plaisir du pique-nique.

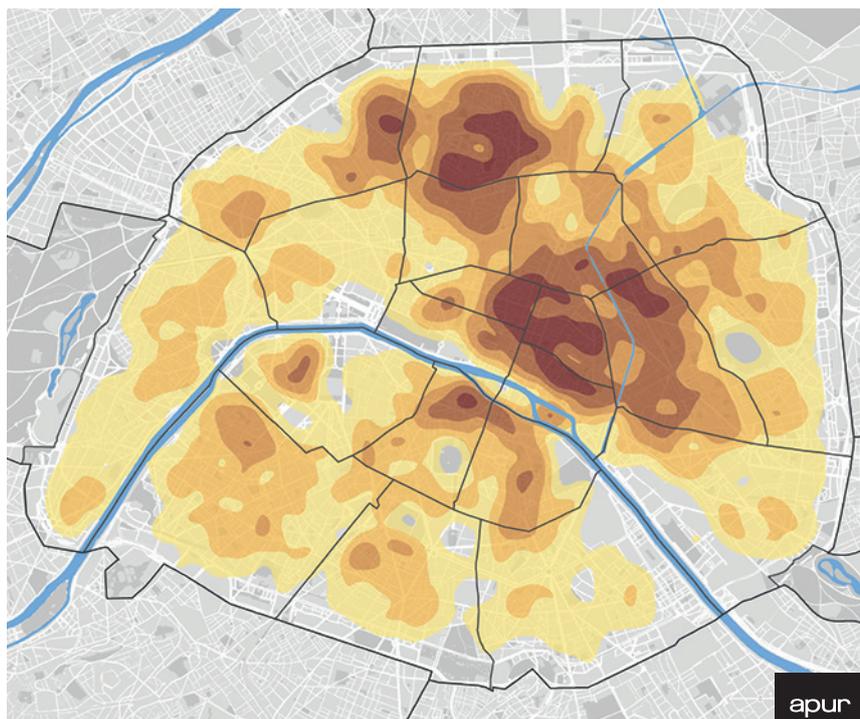
Les locations meublées de courte durée

Depuis les années 2000, l'offre de locations meublées de courte durée s'est développée dans les grandes villes touristiques mondiales en raison de leur forte rentabilité et parce qu'elles répondent à la demande montante, touristique et professionnelle, pour un hébergement plus libre et spacieux au cœur des grandes villes. Surtout, depuis une dizaine d'années, leur développement est accéléré par l'essor de plateformes digitales facilitant la rencontre entre une offre locale et une demande nationale voire internationale. En 2017, le site Airbnb proposait 60 000 annonces rien qu'à Paris. Paris est la 1^{re} destination touristique mondiale sur le site d'Airbnb et le nombre de logement proposé à la location est en forte augmentation (+ 69 % entre 2015 et 2017).

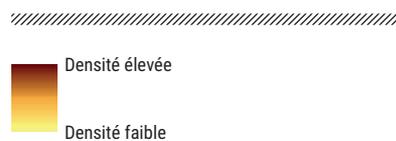
Les locations meublées de courte durée sont un atout sur le plan touristique car elles permettent d'augmenter et de diversifier l'offre d'hébergement proposée à Paris. Mais une partie importante des logements mis en location de courte durée sur les plateformes comme Airbnb le sont toute l'année et n'accueillent plus de ménages. Ce phénomène se lit dans les résultats du dernier recensement, alors que la population progressait depuis 1999, elle baisse depuis 2011 (- 60 000 habitants entre 2011 et 2016).

Cette évolution récente s'explique à la fois par des facteurs démographiques (baisse des naissances et détérioration du solde migratoire) et par des facteurs immobiliers, notamment par la progression des logements inoccupés. Depuis 2011, la part des logements inoccupés a augmenté de 3 points, notamment en lien avec une hausse des logements consacrés à plein temps à la location meublée touristique. Cette augmentation de la part de logements inoccupés entre 2011 et 2016 correspond à près de 41 000 résidences principales en moins en 5 ans sur l'ensemble du parc soit 8 200/an. Cette baisse du nombre des résidences principales vient peser sur un marché du logement caractérisé par de fortes tensions et des niveaux de prix très élevés.

Ce constat explique qu'à Paris, le développement des locations meublées de courte durée est rigoureusement encadré et soumis à déclaration : un propriétaire peut louer sa résidence principale jusqu'à 120 jours par an ; au-delà de cette durée, la location n'est plus possible sauf à compenser la perte du logement. La récente loi ELAN a renforcé les moyens de contrôle des locations meublées de courte durée et les obligations des propriétaires et des plateformes pour maintenir un équilibre entre les enjeux touristiques et ceux du logement.



LES OFFRES DE LOCATION AIRBNB, EN 2017



Source : AirBnB avril 2017

Les polarités nocturnes

La carte des polarités nocturnes montre les lieux où se concentrent les 8 800 débits de boissons avec une licence IV à Paris, les lieux où se retrouvent parisiens et touristes dans l'espace public au moment de la période estivale (berges de la Seine, canal Saint-Martin...). Ces lieux peuvent devenir sources de tensions la nuit venue et la cohabitation entre habitants et noctambules se peut se compliquer. La question de la dualité entre la volonté d'émancipation des activités nocturnes et la volonté d'assurer aux habitants une certaine tranquillité se pose alors à la municipalité, ces deux souhaits étant difficiles à concilier. C'est face à cet enjeu que la Ville de Paris et le Conseil de la Nuit ont mis en place différents dispositifs de régulation, de médiation, de prévention et de lutte contre les incivilités (périmètres d'arrêtés anti-alcool, commissions de régulation des débits de boissons, patrouilles conjointes Préfecture de Police/Ville de Paris, campagnes de sensibilisation...).

La campagne de 2017 « La Nuit est à tous » a été menée dans le sens d'une nuit respectueuse de chacun et de l'espace dans lequel est se déroule. Au sein du Conseil de la Nuit, plusieurs groupes de travail ont été mis en place, dont un « Mobilités nocturnes ». Celui-ci souhaite, par exemple, la création de points d'informations dans les établissements liés à la nuit permettant une meilleure connaissance des offres de transports nocturnes par la clientèle.

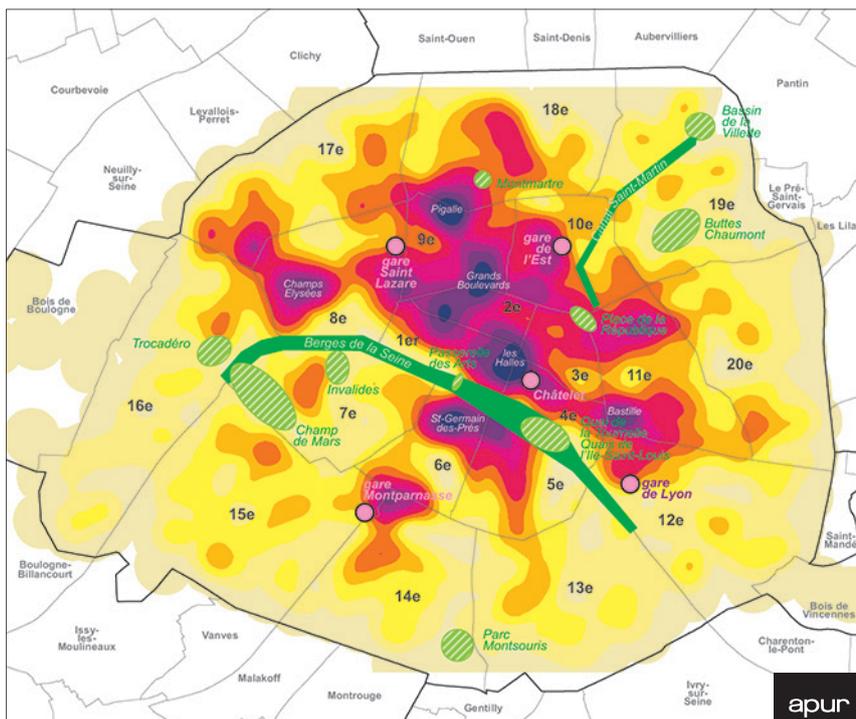


© Mairie de Paris - Joséphine Brueker

Touristes sur la place du Trocadéro (16^e)

De nombreuses actions de sensibilisation sont menées par la ville, notamment sur les polarités nocturnes, mais lorsqu'elles ne sont pas respectées, la lutte contre les incivilités devient nécessaire par le biais d'une intervention sur l'espace public.

« La coexistence des usages de la nuit viendra de la médiation », c'est en ce sens que des « référents nuit » existent au sein de chaque mairie d'arrondissement. Des commissions locales de concertation peuvent ainsi être créées rassemblant riverains, établissements nocturnes et commissariats avec pour objectif de réduire les nuisances liées aux activités nocturnes par la création de chartes, d'actions de sensibilisation...



LES POLARITÉS NOCTURNES, EN 2017

- //////
- Élevée
- Faible
- Pôle d'appropriation conviviale de l'espace public (saison estivale)
- Pôle de mobilité (gares Noctilien)

Sources : Préfecture de Police 2017, Ville de Paris (DPE)

Se promener, un guide pour la transformation de l'espace public à Paris

Une histoire parisienne d'hier

L'espace public est le 1^{er} équipement public parisien. Il est le résultat d'un assemblage unique installé au XIX^e siècle imaginé par les ingénieurs Alphand et Belgrand avec trois objectifs : embellir, aménager et équiper la ville pour répondre aux exigences d'une capitale mondiale. Et si Les grandes percées et le système en étoile ont été voulus par Napoléon III et le Baron Haussmann, c'est Alphand qui saura, en imposant l'esthétique toujours actuelle de l'espace public en faire un réseau de « promenades », envié dans le monde entier. Il aura fallu attendre les années 90 pour voir Paris revaloriser ces grandes promenades avec la rénovation des Champs-Élysées, du boulevard Richard Lenoir, la piazza Beaubourg et la rénovation de l'axe Louvre Tuileries.

Aujourd'hui

Le tournant du siècle aura vu l'arrivée de nouvelles dispositions avec une politique générale de rééquilibrage au profit des modes doux et des transports collectifs et le développement des usages partagés avec « Paris respire ». Autant de dispositions qui ont aussi contribué à l'attractivité touristique. Paris Plage installée sur les quais rive droite de la Seine est devenue une attraction de renommée mondiale, rappelant le lien entre l'espace public et l'attrait touristique.

...et demain

Il est l'espace qui attire tout autant que celui qui fait fuir : les allées et boulevards confortables vont attirer, les rues aux trottoirs étroits s'éviter, les rues bordées de commerces rassurer etc. et cela pour tous les usagers de la cité, habitants, visiteurs, actifs, jeunes et moins jeunes.

L'aménager, l'équiper, le rendre accueillant est donc un « plus » pour tous.

Aujourd'hui il est attendu de l'espace public une réponse à trois objectifs : se déplacer toujours, mais aussi contribuer à l'adaptation de la ville aux changements climatiques avec par exemple plus de plantations ou d'eau visible et être un espace de sociabilité, de rencontre et d'échange.

Répondre à chacun de ces objectifs peut s'apprécier au travers d'indicateurs spécifiques (voir études Apur en ligne) et si le tourisme n'est pas au cœur de ces mutations, il peut en être un guide et un bénéficiaire.

Pour le touriste, comme pour les piétons, les principaux indicateurs sont ceux liés à l'occupation de l'espace et la place donnée aux piétons. Les cartes des rues parisiennes avec leur taux d'utilisation, la largeur des trottoirs, la sollicitation des rues mais aussi celles relatives aux rythmes de la ville avec les événements, les marchés sont autant d'informations qui selon les critères retenus et l'importance que nous leur donnons dessinent des nouveaux parcours.

On peut par exemple identifier les rues très fréquentées par les piétons, chaudes, et aux trottoirs étroits et proposer de favoriser dans ces rues des aménagements pour le piéton. Cela peut permettre par exemple de prioriser les rues ou le stationnement de surface serait supprimé au profit de trottoirs plus larges.

Les promenades développées dans les quartiers pourraient tout autant être retenues comme guides des transformations. Au-delà d'aménagements de l'espace, une autre démarche pourra

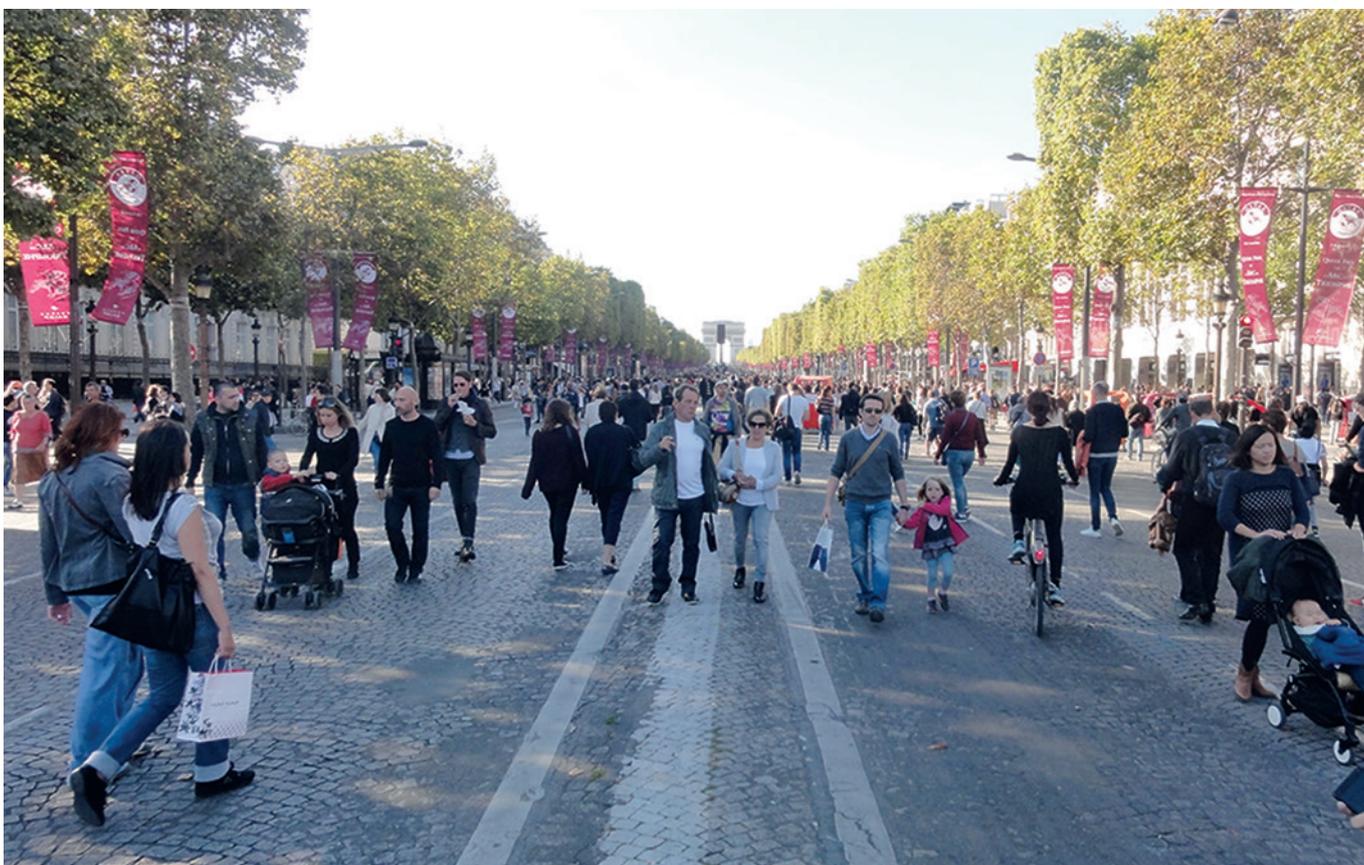


© Apur - Hanna Darabi

Fête de la Goutte d'or

s'engager avec les rez-de-chaussée, dynamique commerciale pour ceux déjà là, réseau en lien avec le tourisme, et installation d'espaces à partager pour offrir cette expérience attendue de pouvoir à Paris vivre ses passions.

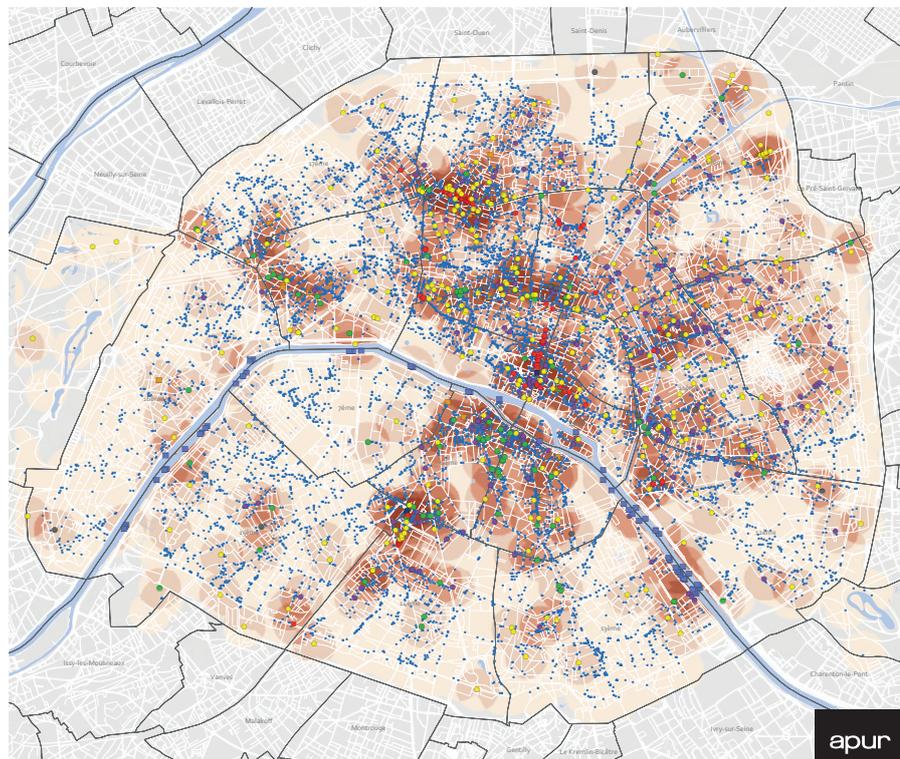
Et demain, les nouvelles offres de mobilité (la voiture autonome qui pourra faire partie de l'expérience touristique à Paris), la mise à disposition de cartes de repérages, le développement du wifi public, la data permettront des repérages plus faciles et favoriseront ce tourisme de « promenade » à même d'augmenter l'expérience du visiteur et de rendre plus facile la cohabitation avec les parisiens.



© Apur

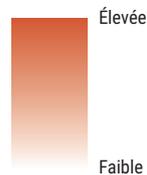
Avenue des Champs-Élysées

DENSITÉ DES RYTHMES FESTIFS À PARIS (22H-0H30)



Densité-diversité

Densité et diversité de l'offre festive estimées selon l'activité commerciale et la diversité des établissements dans un carré de 10 m de côté



Lieu de loisir

- Café-Bar-Restaurants (13 655)
- Café-Musique (203)
- Péniche (55)

Autre lieu de loisir

- Cinéma (85)
- Spectacle vivant (294)
- Cabaret (44)
- Salle de jeux (16)
- Cyber-café (2)
- Sex-shop (85)

Source : BDCom, Apur 2017

LA SOLLICITATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES PIÉTONS AU CŒUR DE L'ANALYSE



- Rue fortement sollicitée
- Rue moyennement sollicitée
- Rue faiblement sollicitée

Sources : Mairie de Paris, Insee, RATP, Apur

AUGMENTER LE CONFORT, TROTTOIRS INADAPTÉS À LA SOLLICITATION PIÉTONNE



- Trottoir non adapté aux flux (< à 4 mètres, sollicitation moyenne ou forte)
- Trottoir étroit (< à 2 m), toutes sollicitations

Quartier à gestion particulière « la rue en partage »

- Zone piétonne
- Zone de rencontre
- Zone 30 km/h

Sources : Apur, Mairie de Paris

Note de lecture : Considérer par exemple les flux touristiques et les largeurs de trottoirs peut être un guide pour peu à peu augmenter l'espace « piéton » de ces voies. De même établir des promenades confortables peu permettre d'irriguer des sites aujourd'hui peu fréquentés.

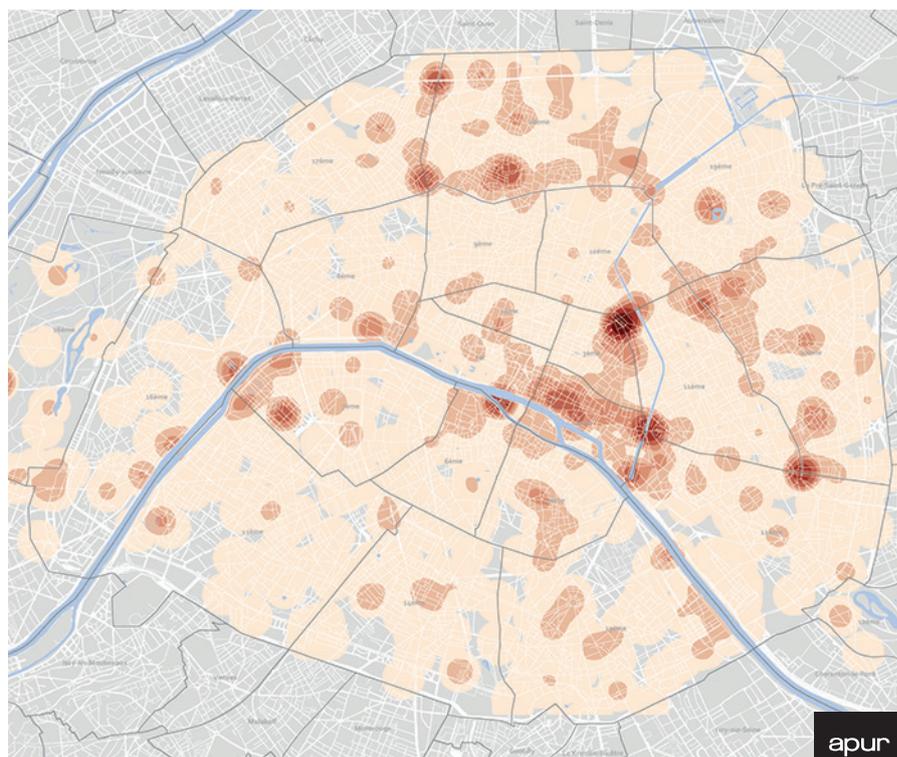


DENSITÉ DES ÉVÈNEMENTS AUTORISÉS EN 2015



- Densité d'évènements

Sources : DCom - Traitement données Apur

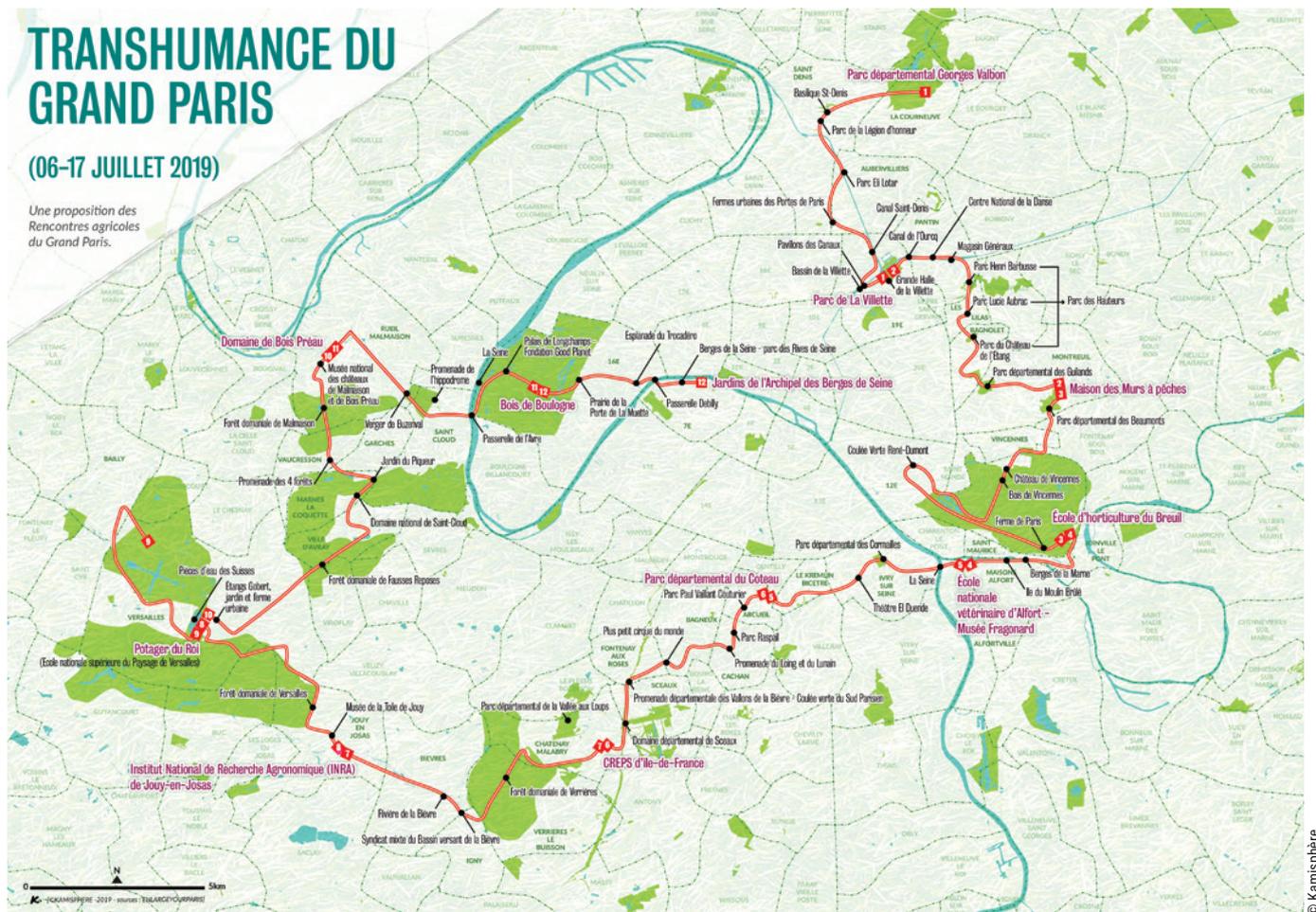


Des évolutions récentes

La promenade comme nouvelle offre touristique

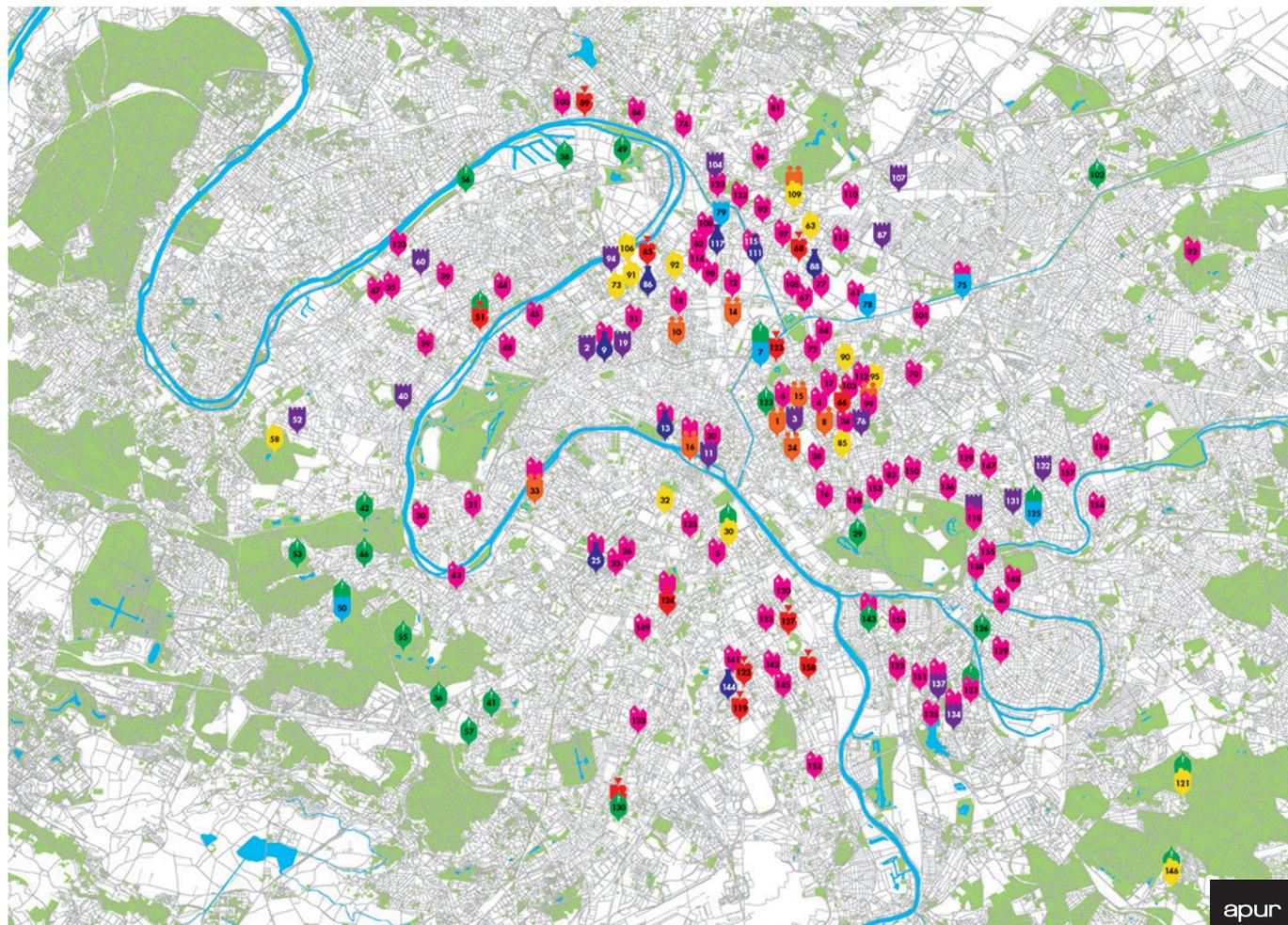
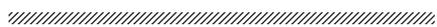
Depuis une dizaine d'années, en lien avec les attentes des touristes en demande d'expériences différentes, mais aussi pour répondre aux attentes de découverte du Grand Paris (attentes en 1^{er} lieu des habitants eux-mêmes), plusieurs acteurs se sont lancés dans l'organisation de promenades. Certaines sont très accessibles, promenades de « quartiers » comme celles propo-

sées par l'office du tourisme parisien et d'autres, à l'instar de celles proposées par Enlarge your Paris parcourent toute l'Ile-de-France. Ces promenades répondent à la fois au souhait d'élargir l'offre touristique au bénéfice de nouveaux sites ou lieux mais aussi à une demande de connaissance partagée du territoire métropolitain. Elles sont aussi l'occasion de nouvelles déambulations « touristiques » comme celles développées le long des berges de la Seine.



Du 6 au 17 juillet Enlarge your Paris organise la première « Transhumance du Grand Paris », 150 kilomètres à travers les paysages de la métropole en compagnie de 25 moutons des bergers urbains. Une nouvelle forme de tourisme agricole, culturelle, écologique oubliée ouverte à tous.

PROMENADES À PARIS ET EN PETITE COURONNE



© Apur - graphisme L775

- | | |
|---|---|
|  Architecture /urbanisme |  Bucolique |
|  Sociologique /culturel |  Nature |
|  Patrimoine / histoire |  Eau |
|  Art / culturel |  Projets |

Source : Apur

Note de lecture: En 2013, à l'occasion de l'édition d'un Atlas du Grand Paris, l'Apur avait identifié plus d'une centaine de promenades organisées soit par des citoyens soit par les collectivités.

Exemples

Le 19 avril, dans une démarche de promotion des quartiers moins centraux de la capitale, la Ville de Paris a lancé 5 balades conçues « comme autant de nouvelles raisons pour partir à la découverte du 14^e arrondissement » au-delà des sites culturels renommés tels que les Catacombes ou le Cimetière de Montparnasse. Les 5 balades qui se pratiquent seuls et sont documentées sur le web sont : **Passion Architecture, le 14^e alternatif et écologique, Le Montparnasse des artistes, le 14^e est un village, et une Balade archi bucolique autour du parc Montsouris.**

À une toute autre échelle, les journalistes de Enlarge your Paris ont fêté leur 400^e balade et démarrent le 2 juin une nouvelle série de balades le long de la ligne 16 du grand paris express. Par ailleurs, la transhumance traversera toute l'île de France en juillet avec près de 40 moutons.

...dans le grand Paris

La transformation de mobilités va créer une nouvelle géographie métropolitaine fondée sur la proximité et la diversité. La réalisation du nouveau Réseau du Grand Paris Express, le plan de mobilisation transport, le véhicule autonome, les mobilités en libre-service sont autant de facilités nouvelles qui seront à la disposition des citoyens.

La plupart des communes ont engagé la restructuration de leurs centres bourgs, le repérage des bâtiments et sites remarquables ; la mise en réseau des équipements se met en place, équipements sportifs, bibliothèques et demain, musées, théâtres, bases de loisirs et parcours sportifs.

En 2025, 270 lieux culturels se situeront à moins de dix minutes à pied des nouvelles gares (seulement 13 % à Paris, 32 % en Seine-Saint-Denis, 29 % dans les Hauts-de-Seine et 26 % dans le Val-de-Marne), 40 lieux de spectacles vivants, 54 conservatoires, 50 espaces d'animation, 51 bibliothèques médiathèques...

Au-delà de cette proximité, ces lieux seront reliés entre eux par une desserte rapide en transport lourds et une desserte dites de modes doux avec la création peu à peu d'un maillage cyclable dense et continu. La « culture » métropolitaine souvent appréciée par les touristes au travers de la fréquentation de festivals s'ouvrira à de nouvelles pratiques en lien avec l'offre d'équipements déjà présents sur les territoires. Cela renforce pour Paris les possibilités de coopération, entre les théâtres et les troupes, les œuvres des musées, les échanges entre jeunes scolaires comme la coopération avec la Villa Médicis à Clichy-sous-Bois ou d'autres déjà mis en place.

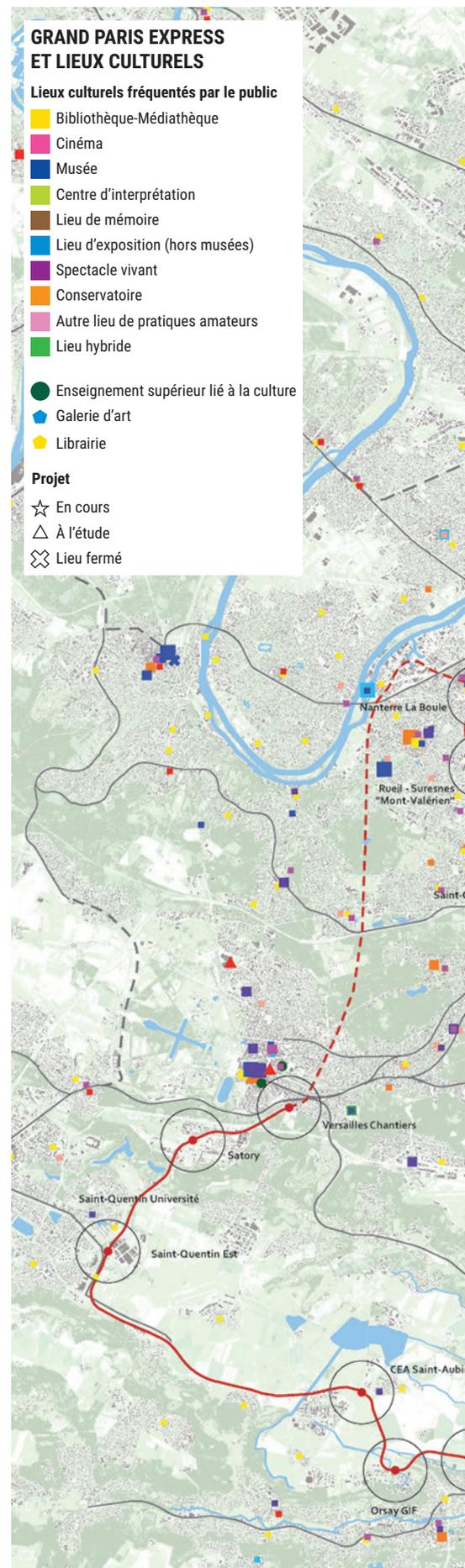
Avec le Grand Paris, l'échelle de la promenade change et ouvre de nouvelles possibilités au service de l'ambition touristique parisienne et « grand parisienne ». Il y a dix ans, le Pavillon de l'Arsenal et la RATP ont édité les « Archi Bus », dépliants qui offraient à l'utilisateur du bus la découverte des bâtiments remarquables situés sur le trajet du bus. New York, Londres éditent depuis longtemps des circuits à faire à pied entre les hauts lieux touristiques.

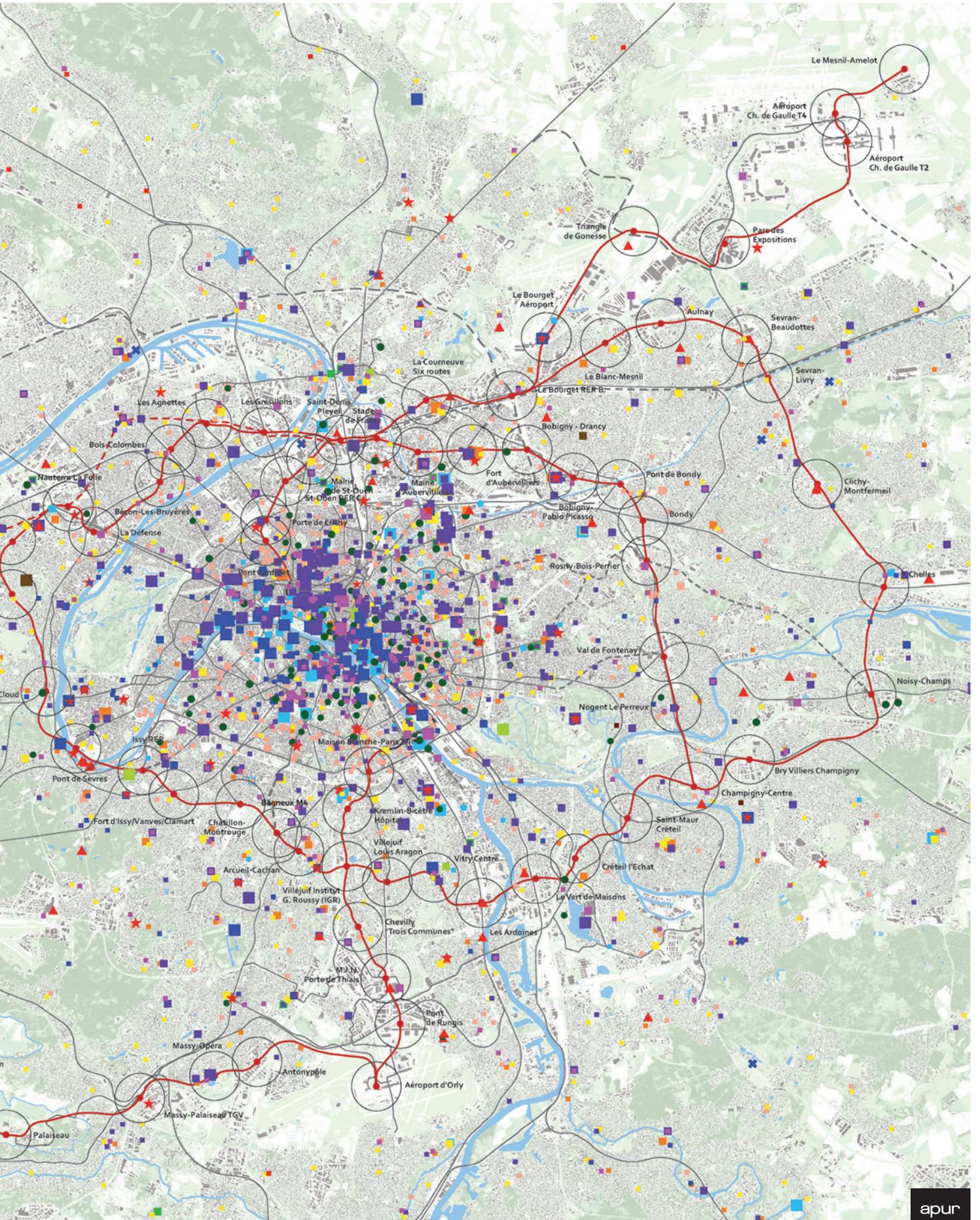
Le sentier du Grand Paris avec ses 600 km est devenu le plus grand équipement public de la métropole.

Ce qui n'était que confidentiel il y a dix ans devient peu à peu un dispositif reconnu de capacité de connaissance pour découvrir les territoires, leurs identités, leurs paysages, les liens et les fractures et leurs lieux touristiques.

Chacun peut ainsi apprécier la distance relative qui sépare telle ville de telle autre, découvrir des hauts lieux métropolitains voire de les pratiquer à bicyclette.

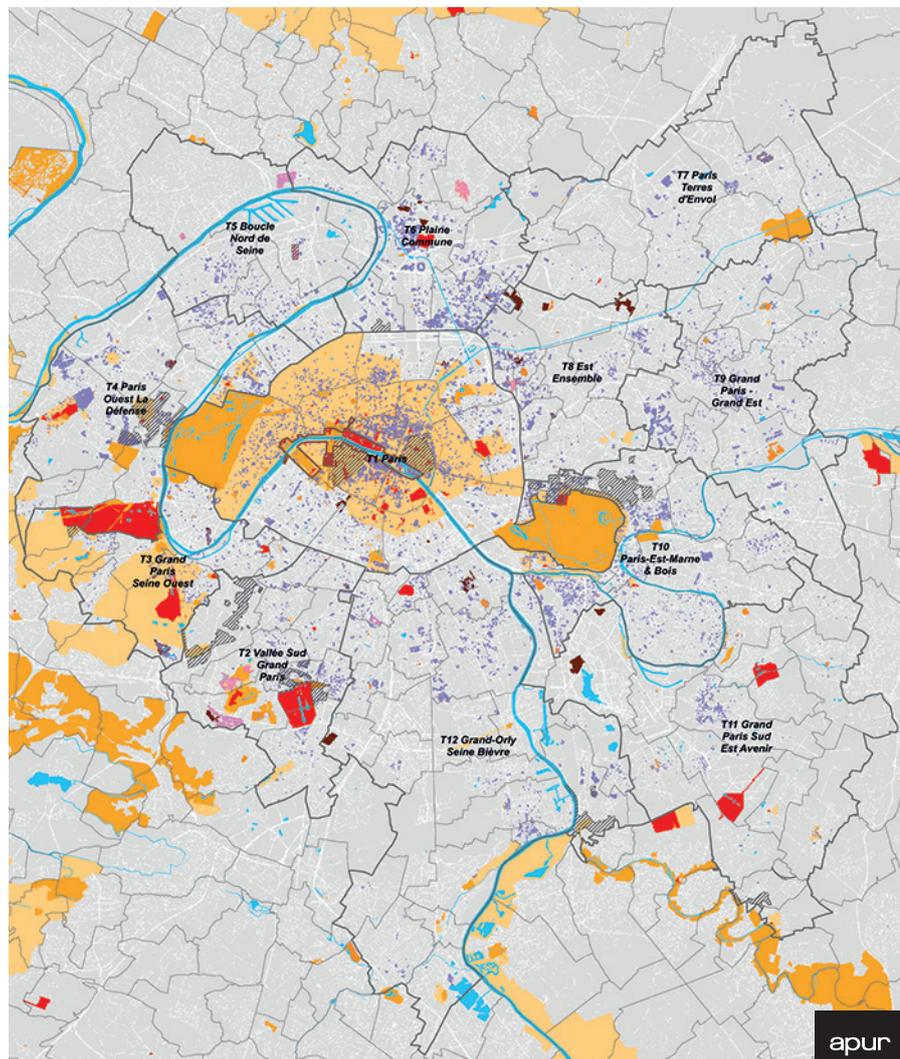
Autant de possibilités qui misent en réseau et accompagnées par des installations artistiques et sportives de plein air pourraient dessiner de belles promenades.





apur

PATRIMOINE BÂTI RECONNU PAR L'ÉTAT ET LES COMMUNES



- Biens Unesco
- Immeubles ou parties d'immeubles**
- Classés et inscrits
- Périmètres et bâtiments de protection de l'Architecture Contemporaine Remarquable (ACR) - Label 20^e siècle
- Protections communales PLU
- Périmètres de cités-jardins protégés par l'État et la commune
- Patrimoine paysage reconnu par l'État**
- Sites classés
- Sites inscrits
- Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

Sources : Apur, Base Mérimée du Ministère de la Culture : Atlas du patrimoine, PLU des communes, IAU IdF, Drac IdF

34 830

Immeubles protégés recensés

2 268

Périmètres protégés recensés

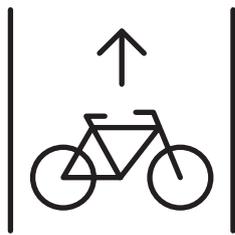
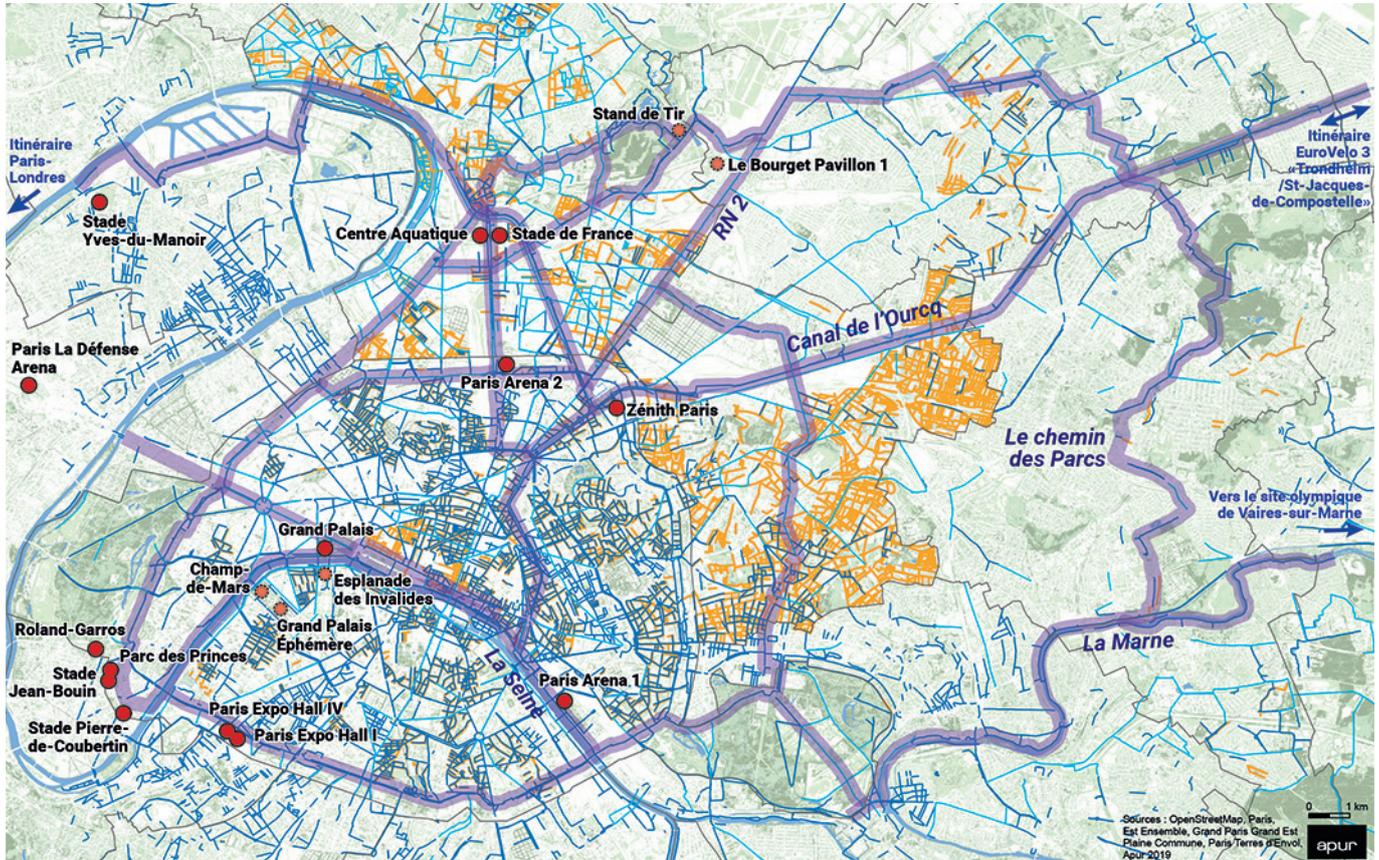
La base de données assemblée et mise par l'Apur en open data regroupe notamment le patrimoine mondial (source : Unesco), le patrimoine national (source : Ministère de la Culture (MC)), Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES)) et le patrimoine communal (source : PLU des communes).

Elle s'étend sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris : Paris, les communes des départements des Hauts-de-Seine

(92), de Seine-Saint-Denis (93), du Val-de-Marne (94), auxquelles s'ajoutent les communes d'Argenteuil (95), Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon (91).

La base de données Patrimoine regroupe **34 830 immeubles protégés et 2 268 périmètres protégés.**

BOUCLES CYCLABLES 2024 PARIS/SEINE-SAINT-DENIS



1 030 km

d'aménagements cyclables à Paris et en Seine-Saint-Denis aujourd'hui, de nouvelles continuités à venir d'ici 2024 !

Les « Boucles cyclables 2024 »

Un parcours cyclable reliant les sites olympiques et paralympiques, les grands équipements structurants et irriguant les territoires de Paris et Seine-Saint-Denis, appelé « Boucles cyclables 2024 », a été défini avec les territoires et les collectivités en s'appuyant sur ces lieux à desservir ainsi que sur des itinéraires cyclables structurants existants.

Ces Boucles cyclables 2024 relient ainsi le cluster du Bourget-Dugny à celui du Stade de France et du centre aquatique, ainsi que les sites parisiens du nord-est (Arena 2 à Porte de la Chapelle, le Zénith et live site du parc de la Villette), ceux en bords de Seine (de Bercy à la Tour Eiffel) et ceux au sud-ouest (de Roland-Garros au Parc des Expositions), sans oublier la base nautique de Vaires-sur-Marne à l'Est.

- Aménagements cyclables existants (piste, bande et voie cyclable partagée)
- Aménagements cyclables en projet (piste, bande et voie cyclable partagée)
- Zone de circulation apaisée (zone 30, zone de rencontre, aire piétonne)
- Boucles cyclables 2024
- Site olympique permanent
- Site olympique temporaire

Outre la logique de desserte des sites, les Boucles cyclables 2024 s'appuient sur le réseau fluvial, la Seine et ses canaux, la Marne, et traversent du nord au sud le département de Seine-Saint-Denis de Villepinte à Gagny via le chemin des parcs et du Fort d'Aubervilliers au bois de Vincennes. Elles suivent également des itinéraires structurants existants comme les véloroutes et voies vertes (Avenue Paris-Londres et V33 sur le canal Saint-Denis, EuroVélo 3 le long du canal de l'Ourcq).

Bibliographie

- Site touriscopie
- « *Tourisme et espace public, de l'attractivité à la qualité d'accueil, Paris au regard de Berlin* » Antoine Fleury, archives ouvertes HAL.
- Welcom city lab
- Office du tourisme Paris
- Les continuités cyclables entre Paris et la Seine-Saint-Denis
- Les rythmes de l'espace public
- Nouvelles stratégies de l'espace public
- Les zones touristiques internationales
- Le plan hôtelier

Plateforme Open Data « *Histoire et Patrimoine* » de l'Apur :

Apur

- Évolution du stationnement et usages de l'espace public à Paris
- Le Grand Paris Express et les lieux culturels
- Le patrimoine dans la Métropole du Grand Paris
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 un levier pour le grand Paris

- Couche immeubles : <http://opendata.apur.org/datasets/patrimoine-immeuble-protege>
- Couche périmètres : <http://opendata.apur.org/datasets/patrimoine-perimetre-protection>

Base de données « *Mérimée* » des Monuments Historiques, Atlas des Patrimoines
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>



Directrice de la publication :

Dominique ALBA

Note réalisée par : **Dominique ALBA**

Avec le concours de : **Bruno BOUVIER, Emmanuel FAURE, Stéphanie JANKEL, François MOHRT, Sophie RENOVEL**

Cartographie et traitement statistique : **Veneta AVRAMOVA, Marie-Thérèse BESSE, Christine DELAHAYE, Tristan LAITHIER, Anne SERVAIS, Gustavo VELA**

Photos et illustrations :

Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

